

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Ergothérapie

Année : 2025-2026

1. Intitulé du module : Problématiques sociétales

Code : S.ER.SO.3518.F.25

Type de formation : Bachelor

Niveau :

- ☐ Module de base
- ☒ Module d'approfondissement
- ☐ Module avancé
- ☐ Module spécialisé

Type :

- ☒ Module principal
- ☐ Module lié au module principal
- ☐ Module facultatif ou complémentaire

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
- ☐ Module sur 2 semestres
- ☒ Semestre d'automne
- ☐ Semestre de printemps

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français
- ☐ Autres (préciser la langue)

Autres compétences linguistiques :

- ☒ Anglais (lectures et vidéos)

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

L'unité 2 comprend des ateliers, principalement de lectures encadrées, utiles à la bonne réalisation du dossier écrit de validation. Toute absence devra être justifiée, au sens de l'article 28 alinéa 3 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

En cas d'absence justifiée au-delà de deux périodes (sur 10 périodes), un travail compensatoire pourra être négocié avec la responsable de module.

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le(s) module(s)
- ☐ Avoir suivi le(s) module(s)
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autre :

4. Compétences visées

A. Rôle d'Expert·e :

A1. Comprendre les fondements conceptuels et les théories internationalement reconnues de l'ergothérapie, de la science de l'occupation et des disciplines scientifiques de référence et appliquer

efficacement ses compétences d'expert·ex en facilitation des occupations afin de favoriser la participation de sa clientèle à la société.

A4. Analyser les occupations et les facteurs environnementaux et les adapter aux besoins des patient·exs/client·exs.

A5. Analyser les facteurs sociaux, spatiaux, temporels, culturels, institutionnels et politiques et en prendre compte, dans ses interventions.

A6. Utiliser les ressources à disposition, identifier les contraintes et mettre en place l'assistance permettant aux patient·exs/client·exs de réaliser les occupations souhaitées.

A7. Être familiarisé·e avec les résultats de la recherche en ergothérapie et en science de l'occupation et en tirer des conséquences pour ses interventions.

B. Rôle de Communicateur·trice :

B1. Communiquer de manière adéquate avec les patient·exs/client·exs sur la situation et les ressources disponibles et favoriser une compréhension mutuelle pour une prise de décision partagée.

B3. Faire preuve de sensibilité dans ses rapports avec les autres, les respecter et permettre à leurs patient·exs/client·exs de défendre leurs propres intérêts.

C. Rôle de Collaborateur·trice :

C2. Apporter, en tant que membres d'une équipe professionnelle et interprofessionnelle, la perspective de l'ergothérapie en montrant de quelle manière la capacité d'agir et les occupations influencent la santé, le bien-être et la participation à la société.

E. Rôle de Promoteur·trice de la santé :

E2. S'engager pour une société inclusive et sans obstacles, et pour des conditions favorables à la santé.

F. Rôle d'apprenant·e et de formateur·trice :

F2. Transmettre ses savoirs spécifiques en ergothérapie aux patient·exs/client·exs, à leur équipe et aux autres personnes concernées.

G. Rôle de Professionnel·le :

G2. Respecter, dans l'exercice de sa profession, le code professionnel de l'Association Suisse des Ergothérapeutes (ASE) et le code déontologique de la Fédération mondiale des ergothérapeutes (WFOT).

5. Objectifs généraux d'apprentissage

- Connaître les idées, principes et notions centrales caractérisant une perspective intersectionnelle et leurs définitions.
- Connaître les notions et données de bases relatives aux populations migrantes en Suisse, aux minorités de genre LGBTIQ+ et aux populations en situation de vulnérabilité sociale.
- Identifier les facteurs contextuels sociaux, politiques, juridiques, culturels et institutionnels qui limitent les opportunités occupationnelles, l'engagement occupationnel et la participation sociale des populations en situation de vulnérabilité sociale et comprendre leurs effets sur la santé et le bien-être des individus, des groupes ou communautés et sur leurs occupations.
- Connaître les notions d'espaces « unsafe », d'espaces « safe » et de soignant·ex « safe » pour les personnes LGBTIQ+.
- Connaître des sources d'informations et des ressources communautaires pour interagir avec et intervenir auprès de populations en situation de vulnérabilité sociale (minorités LGBTIQ+ et populations migrantes précarisées comprises).
- Connaître des principes et mesures de prévention et de promotion de la santé, ainsi que les approches de soins et d'intervention pertinentes pour les personnes LGBTIQ+ (approches affirmatives).
- Comprendre les idées centrales et les principes d'une approche d'ergothérapie sociale et du programme PRACTS.
- Décrire, réfléchir sur et expliquer son expérience professionnelle et sa posture professionnelle à l'aide d'idées, principes et notions théoriques traitées dans le module.

6. Contenu et formes d'enseignement

Unité 1 – Perspective intersectionnelle, migration et diversité de genre (2 ECTS) – 24 périodes

Contenus :

- Migration et santé : données, notions de base et ressources utiles.
- Politiques migratoires et politiques d'intégration des populations migrantes en Suisse.
- Perspectives intersectionnelle : classe, « race », genre et notions connexes (oppression, rapports sociaux, stratification sociale, normes et socialisation, rapport de pouvoir, etc.).
- Diversité de genre et notions connexes (triade sexe, genre et orientation sexuelle, etc.), santé et occupation.
- Panel Suisse LGBTQ+ : contextualisation, résultats et implications pratiques pour les ergothérapeutes et le personnel de santé.
- Approche transaffirmative de jeunes trans et non binaires en Suisse romande

Unité 2 – Perspectives occupationnelle et intersectionnelle (3 ECTS) – 32 périodes

Contenus :

- Perspective occupationnelle et populations migrantes en Suisse : l'effet des politiques migratoires sur les possibilités et l'engagement occupationnel
- Perspective occupationnelle et diversité de genre : vieillir en tant que lesbienne dans la société ; réseau SexGen-OTOS (*International Network on Sexualities and Genders within Occupational Therapy and Occupational Science*)
- Perspective occupationnelle et populations migrantes en Suisse : promouvoir l'inclusion et la participation des femmes migrantes par l'apprentissage du vélo (projet « *Donne in bicicletta* »)
- Principes et idées centrales de l'ergothérapie sociale et programme PRACTS
- Perspective intersectionnelle et populations sans-abris
- Travaux encadrés d'analyse et de discussion de textes mobilisant les perspectives intersectionnelles et/ou occupationnelles sur des thématiques spécifiques relatives à la migration, au genre et à la diversité de genre et au corps, et à des facteurs et concepts sociétaux relatifs également à d'autres populations en situation de vulnérabilité sociale.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☒ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☒ Tutorat | ☐ Autre (préciser) : |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--|-----------------------------------|
| ☐ Écrit | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☒ Dossier | ☐ Autre : | |

En première session, le module est validé si l'étudiant-ex obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant-ex obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant-ex obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les évaluations ou les unités sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Unité 1 : un dossier écrit individuel présentant une réflexion sur sa posture professionnelle mobilisant des idées, principes et notions théoriques abordés dans le cadre du module. Le travail est rendu au plus tard le 5 janvier 2026 à 10h sur moodle.
La note obtenue compte pour 2/5 de la note du module.

Unité 2 : un dossier écrit de groupe de 4 à 5 étudiant·xes rendu au plus tard en semaine 5 et présenté oralement en groupe en semaine 5 ou 6. La présentation orale dure 30 minutes. Le dossier écrit vaut pour 50% de la note de l'unité et la présentation vaut pour 50%.
La note obtenue à l'unité compte pour 3/5 de la note du module.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·exs au plus tard le jour de la présentation du module.

Pour les travaux durant le module, l'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative est permise sous certaines conditions. Pour des raisons d'intégrité intellectuelle, il est nécessaire de mentionner les outils d'intelligence artificielle générative utilisés, ainsi que l'objectif de leur utilisation (synthèse, explication, inspiration, citation, création d'images, de ppt...).

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- | | |
|--|--|
| ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Unité 1 : le dossier écrit individuel est complété et corrigé pour la semaine 25 (délai au 15 juin 2026).

Unité 2 : le ou les étudiant·exs complètent et corrigent le dossier écrit rendu collectivement en première session et le présentent oralement durant 30 minutes. Le dossier est complété, corrigé et présenté individuellement si l'étudiant·exs est la seule personne du groupe à devoir remédier l'unité ou en groupe restreint si seule une partie des étudiant·exs du groupe doivent remédier l'unité. Dans le cas contraire, l'ensemble des étudiant·exs du même groupe complètent, corrigent et présentent collectivement le dossier écrit. Le dossier est rendu en semaine 25 (délai au 15 juin 2025) et présenté en semaine 26 ou 27.

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

- | | | |
|---|--|-----------------------------------|
| ☐ Écrit | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☒ Dossier | ☐ Autre : | |

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·ex étudiant·ex qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 31, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

9. Remarques

En cas d'absentéisme au cours, l'enseignant-ex est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-exs.

10. Bibliographie principale

- Agner, J. (2020). Moving from cultural competence to cultural humility in occupational therapy : A paradigm shift. *The American Journal of Occupational Therapy*, 74(4), 1-7. <https://doi.org/10.5014/ajot.2020.038067>
- Association suisse des ergothérapeutes. (2018). Code de déontologie de l'ASE. <https://www.ergotherapie.ch/association/commission-dethique-et-de-recours/>
- Beagan, B. L. (2015). Approaches to culture and diversity : A critical synthesis of occupational therapy literature. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 82(5), 272-282. <https://doi.org/10.1177/0008417414567530>
- Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A., & Revillard, A. (2020). *Introduction aux études sur le genre* (3^e éd.). De Boeck Supérieur. <https://www.deboecksuperieur.com/ouvrage/9782807308169-introduction-aux-etudes-sur-le-genre>
- Bize, R., Berrut, S., Volkmar, E., Medico, D., Werlen, M., Aegerter, A., Wahlen, R. & Bodenmann, P. (2022). Soins de qualité pour les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées. In P. Bodenmann (Éd.), *Vulnérabilités, diversités et équité en santé* (pp. 347-360). Médecine & Hygiène.
- Blankvoort, N., van Hartingsveldt, M., Laliberte Rudman, D. & Krumeich, A. (2021). Decolonising civic integration: a critical analysis of texts used in Dutch civic integration programmes, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 47(15), 3511-3530. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2021.1893668>
- Delos Reyes, R. C., Blanco, M. A., & Sardan, R. (2024). Identifying the roles of occupational therapists among the LGBT community: An analysis of a panel discussion. *Philippine Journal of Allied Health Sciences*, 7(2), 63-69. <https://doi.org/10.36413/pjahs.0702.008>
- Esquerdo Lopes, R., & Serrata Malfitano, A. P. (Eds.). (2020). *Social Occupational Therapy: Theoretical and Practical Designs*. Elsevier.
- Galerand, E., & Kergoat, D. (2014). Consubstantialité vs intersectionnalité? À propos de l'imbrication des rapports sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 44–61. <https://doi.org/10.7202/1029261ar>
- Jasmin, E. (Dir.) (2019). *Des sciences sociales à l'ergothérapie : mieux comprendre la société et la culture pour mieux agir comme spécialiste en habilitation à l'occupation*. Presses de l'Université du Québec.
- Kergoat, D. (2011). Comprendre les rapports sociaux. *Raison présente*, 178(1), 11–21. <https://doi.org/10.3406/raipr.2011.4300>
- Medico, D., Volkmar, E., Berrut, S., Bize, R., Bodenmann, P., & Wahlen, R. (2022). Santé des personnes transgenres, non binaires et agenres. In P. Bodenmann (Éd.), *Vulnérabilités, diversités et équité en santé* (pp. 361-371). Médecine & Hygiène.
- Pullen sanfaçon, A., & Medico, D. (2024). *Jeunes trans et non binaires : de l'accompagnement à l'affirmation*. Remue-ménage.
- Trimboli, C., Abdo, S., Mirza, M., Black, M., Smith, Y., Christopher, C., & Huot, S. (2023). Global perspectives on migration and forced displacement: Theory, research, and practices for enacting an occupation-based approach. *Journal of Occupational Science*, 31(1), 196–204. <https://doi.org/10.1080/14427591.2023.2246980>

11. Enseignant-exs

M. Buache, T. Di Nicola, L. Eisner, M. Gecaj, P. Konan, F. Leresche, H. Libon, A. Marques, V. Paupelin, D. Pouliot-Morneau, M. Pajor, L. Santinelli, M. Siegenthaler, V. Stucki, A. Zufferey.

Nom du/de la responsable de module :

STUCKI Virginie

Descriptif validé le :

2 juillet 2025

Descriptif validé par :

BERTRAND LEISER Martine